REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulx en velin

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **14 décembre 2017**

Compte rendu affiché le **21 décembre 2017**

Date de convocation du Conseil municipal le **08 décembre 2017**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire**

Secrétaire élu : **Madame Nassima KAOUAH**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Matthieu FISCHER, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel DIDION, Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Oscar ARAZ, Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI, Saïd YAHIAOUI, Philippe ZITTOUN, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Kaoutar DAHOUM à Jean-Michel DIDION, Christiane PERRET-FEIBEL à Philippe MOINE, Charazede GAHROURI à Sacha FORCA.

Membres absents excusés :

Membres absents : **Mourad BEN DRISS, Morad AGGOUN, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Mustafa USTA, Laurent PATRY**

Membres démissionnaires : **Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick MANDOLINO.**

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	36

Objet :

17.12.0852
Attribution d'une subvention à l'association "Soins Primaires à Vaulx-en-Velin" (SPVV)

PRÉFECTURE DU RHÔNE

Reçu le 21 DEC. 2017

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ADMINISTRATION LOCALE

RAPPORT DE MONSIEUR MARGUE

Mesdames, Messieurs,

Depuis le mois de novembre 2016, les élus ont invité les professionnels de santé à échanger et à partager des pistes d'actions relatives à l'offre de soins de demain :

- en Novembre 2016 réflexion sur l'implantation d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) ;
- en Janvier 2017 : apport technique sur la MSP animé par le Président de la Fédération des MSP ;
- en Mars 2017 diagnostics de la clinique de l'Union et de l'ORS Auvergne Rhône Alpes.

Dès lors, deux axes de travail sont apparus : au Nord mise en œuvre d'une **Equipe de Santé Pluridisciplinaire** avec les « plus anciens » qui souhaitent une plus grande collaboration entre eux, et au Sud la création d'une **MSP** avec un possible recrutement de jeunes médecins.

C'est ainsi que l'association SPVV qui est le fruit d'une dynamique lancée par les professionnels de santé de la ville (déjà installés) a été créée au début du mois de novembre 2017.

En effet, l'offre de premier recours sur la ville risque d'être très impactée par le départ à la retraite des médecins généralistes **(52 % ont plus de 55 ans aujourd'hui)**.

C'est pourquoi, les praticiens se sont emparés de cette problématique et ont opté pour la création de l'association loi 1901 « **SOINS PRIMAIRES A VAULX-EN-VELIN : SPVV**, ouverte à tous les professionnels de soins primaires pour favoriser le travail pluri professionnel.

Au terme de plusieurs rencontres mensuelles (tous les 1ers mardis de chaque mois), ils ont décidé de constituer une association pour mieux répondre à ces défis de santé publique.

Par soins de santé primaires, il faut entendre les soins **de premier niveau**, c'est-à-dire le niveau du système de soins qui est **la porte d'entrée dans le système de soins**, qui offre des soins généralistes, globaux, continus, intégrés, accessibles à toute la population, et qui coordonne et intègre des services nécessaires à d'autres niveaux de soins. Elle concerne plus particulièrement les médecins généralistes, les pharmaciens, les infirmiers, les kinésithérapeutes, les sages-femmes, les biologistes, les dentistes.

Cette association a pour objet :

- de favoriser les échanges entre les adhérents, notamment par des systèmes d'information, pour une meilleure prise en charge des patients ;
- d'être l'interlocuteur, parmi d'autres, des adhérents auprès des diverses institutions ;
- de développer les projets de santé et d'amélioration de l'accès aux soins des habitants ;
- de favoriser les échanges avec les autres structures de prévention et de soins intervenant sur la Commune (Centre Médico Psychologique, Protection Maternelle Infantile, Centre de Santé Jean Goullard etc...) ;
- d'améliorer la pratique personnelle des adhérents grâce aux échanges entre professionnels ;
- d'organiser des rencontres pluri-professionnelles sur une thématique donnée ou sur des situations complexes (formation continue) ;
- de favoriser le développement d'équipes pluri-professionnelles de soins primaires.

Afin de permettre le fonctionnement de cette association, notamment dans l'organisation des

rencontres entre professionnels de santé, je vous propose :

- d'attribuer une subvention de 1 400 € ;
- de dire que les crédits sont prévus au budget 2017 crédits réservés, ligne 6514.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité.

Nombre de suffrages exprimés : 36
Votes Pour : 36
Votes Contre :
Abstention :

- Décide d'attribuer une subvention de 1 400 € ;
- dit que les crédits sont prévus au budget 2017 crédits réservés, ligne 6514.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY